

Ecole primaire publique – Cognac la Forêt

Réunion du Conseil d'école du Jeudi 20 octobre 2022 - Compte rendu

Excusés : M. Musson (Inspecteur de l'Éducation Nationale), M. Vignerie (Maire), Mme Stephens, M. Payannet (représentants de parents d'élèves),

Présents : Mmes ROCHE, CABESSUT, CHEVALIER, SOULAT, ALBERT-CHAMBON, DELMONT, CRESPIN et BOUCHARAYCHAS (enseignantes), Mme MAYNARD et Mme AUDEBAUD (DDEN), Mme THOMAS (Adjointe aux Affaires Scolaires) Mmes DIELH, VOISIN, CHAMBORD, DHOYE, BONNEAU et RESTIER, M. GIACOMINI, (représentants de parents d'élèves élus), Mme POIRIER (directrice de l'accueil de loisirs).

La séance est ouverte à 18h et commence par un tour de table des personnes présentes.

1) Résultats des élections des parents d'élèves

Le vote s'est déroulé entièrement par correspondance. Il y avait 191 inscrits, il y a eu 138 votants, soit 72% de participation (légère hausse de participation). Il y a eu 12 bulletins blancs ou nuls, soit 126 suffrages exprimés. Il y avait 6 sièges en tant que titulaires à pourvoir et 6 sièges en tant que suppléants. Les parents titulaires élus sont : Mmes Dielh, Restier, Dhoys, Chambord et M. Payannet et Giacomini. ; les suppléants sont Mmes Voisin, Stephens et Bonneau. **Mme Crespin rappelle que seuls 6 parents peuvent voter lors du conseil d'école mais que tous les parents élus peuvent y assister.**

2) Rôle et missions du conseil d'école, vote du règlement du conseil d'école :

Le règlement du conseil d'école est lu. Il est adopté à l'unanimité.

3) Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été envoyé aux membres du conseil en amont du conseil d'école. Les modifications apportées sont relues par la directrice. Il est adopté et voté à l'unanimité. La charte de laïcité a été distribuée aux familles en début d'année et le règlement intérieur sera distribué après les vacances.

4) Dispositif pHare : la lutte contre le harcèlement est une priorité du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, A cette priorité répond la mise en œuvre d'un programme spécifique appelé «pHARe» (programme de lutte contre le harcèlement à l'école), visant une labellisation de l'ensemble des écoles. Ce programme est déployé dans toutes les écoles de la Haute-Vienne.

Objectifs : - doter toutes les écoles et collèges d'un plan de prévention structuré et efficient

- éduquer à la prévention du harcèlement

- permettre la création d'une communauté protectrice formée et pleinement engagée dans la lutte contre le harcèlement

5) Bilan de la rentrée :

Bilan

La rentrée de septembre s'est bien déroulée. Le contexte sanitaire est au niveau socle, soit le plus bas possible. Nous avons conservé 3 entrées distinctes pour limiter les attroupements comme indiqué dans le protocole sanitaire de septembre. Les réunions de rentrée ont eu lieu dans les 3 premières semaines de septembre. Dès le mois de juin, les enseignantes avaient fait passer une petite liste de fournitures selon les classes. Dans l'année, elles peuvent demander aux parents le renouvellement du petit matériel individuel (crayons à papier, stylos...).

Effectifs

Les effectifs sont stables : en juin, nous avons 133 élèves. En septembre, nous sommes à 134.

TPS-PS-MS : Mme Roche : 23 élèves : 7 PS, 16 MS, (2 TPS en janvier)

PS/GS : Mme Crespin, Mme Delmont: 22 élèves : 5 PS, 17 GS

CP-CE1 : Mme Chevalier : 22 élèves : 16 CP, 6 CE1

CE1-CE2 : Mme Cabessut : 22 élèves : 7 CE1, 15 CE2

CE2 CM1 : Mme Albert Chambon/ Mme Bouchareychas : 24 élèves : 6 CE2, 18 CM1

CM2 : Mme Soulat, 20 élèves

Quatre AESH interviennent dans l'école auprès de 5 élèves en situation de handicap.

Evaluations

En début d'année, les élèves de CP et CE1 ont passé des évaluations diagnostiques nationales. Ces évaluations font l'objet de remontées et permettent d'aider les enseignants à cibler les réussites et les difficultés des élèves afin de mettre en place des dispositifs d'aide le plus tôt possible. Les parents des enfants concernés par ces évaluations ont reçu un bilan personnalisé et les familles ont pu être reçues par l'enseignante.

Des évaluations nationales seront de nouveau passées en janvier par les élèves de CP afin de mesurer les progrès et détecter les difficultés nouvelles.

Activités pédagogiques complémentaires

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu les matins ou les soirs selon les classes. Nous faisons principalement de la méthodologie et de la remédiation en lecture et mathématiques. Cela peut également être un

temps qui permet de travailler sur un projet demandeur de plus de temps, ce n'est pas toujours du soutien. C'est un temps soumis à autorisation des parents.

6) Sécurité :

Trois exercices de sécurité ont été réalisés avant les vacances d'automne. Un mot informant les familles de ces exercices et de la conduite à tenir en cas d'alerte réelle a été distribué dans les cahiers de liaison.

Alerte incendie

Elle a eu lieu en septembre à 10h15. L'évacuation a été rapide. Les alarmes ont fonctionné correctement. L'alerte a été effectuée en 2 temps car les alarmes ne sont pas reliées entre elles entre les 2 bâtiments.

Alerte PPMS risques majeurs

Cette alerte a eu lieu le 6 octobre sous forme d'exercice cadre. Les malles sont complètes : les denrées périssables ont été remplacées par la mairie comme tous les ans. Le signal retenu a été modifié : les enseignantes se passent l'alerte en interne ou de vive voix car ce type de risque n'est pas un risque imminent et laisse le temps aux personnels de l'école de se passer l'information.

Alerte PPMS Alerte-Attentat intrusion

L'alerte attentat s'est déroulée le 20 octobre. L'alerte effectuée par une enseignante au moyen des téléphones reliés entre toutes les classes (3 appels internes de 3 sec) n'est toujours pas probant.

Mme Thomas et la directrice étudient la possibilité d'un autre signal et doivent se renseigner auprès des communes alentours. L'hypothèse d'un signal lumineux a été évoqué.

Le Plan vigipirate est toujours à son niveau le plus haut, Urgence Attentat. Les parents n'ont donc pas le droit de pénétrer dans l'enceinte de l'école, sauf exception. Les élèves de l'ensemble des classes sont accueillis à l'extérieur des classes pour les maternelles, dans les classes pour les élémentaires (pas de parents dans la cour, ils doivent rester au portail)

Contexte sanitaire

Le contexte sanitaire niveau 1 qui est entré en vigueur depuis la rentrée. Les enfants ne portent plus le masque en classe. Les gestes barrière sont conservés (aération, lavage de mains...)

7) Modalité de communication avec les parents

Dans l'année, plusieurs rencontres peuvent avoir lieu entre les parents et les enseignantes : la réunion de rentrée, des réunions individuelles. Les parents peuvent communiquer avec les enseignantes grâce au cahier de liaison ainsi que via le blog Toutemonannée et les journaux des classes mis en place depuis novembre 2020.

***Suivi des élèves et rencontre avec les parents :** Différents documents et dispositifs permettent de suivre efficacement les élèves tout au long de leur scolarité : plan personnel de réussite éducative (PPRE), réunions entre enseignants et parents, poursuite des conseils école/collège et des PPRE passerelle. Chaque enseignante a réalisé une réunion de rentrée dans sa classe afin d'en expliquer le fonctionnement. Les parents qui le souhaitent peuvent prendre rendez-vous via le cahier de liaison avec l'enseignante de leur enfant.

8) Projets et Fonctionnement 2022 2023

-Projet d'école

Les trois axes sont :

- *1 Améliorer les compétences des élèves
- *2 Favoriser la fluidité des parcours des élèves au sein d'une école inclusive
- *3 Les parcours spécifiques

-Projets menés dans les classes en lien avec le projet d'école :

Axe 2 :

*journaux de classe /cahiers de vie numériques sur **l'ENT** Toutemonannée

***Liaison Ecole-Collège** : cf Mme SOULAT : La réunion n'a pas encore eu lieu (18 novembre) mais des actions seront probablement menées comme chaque année.

Axe 3

***PNR** : les 6 classes de l'école ont été retenues pour mener un travail autour de l'eau en collaboration avec le PNR et le Syndicat d'Aménagement du bassin de la Vienne

***Ose le Dire** : intervention de bénévoles de cette association autour du harcèlement et des violences physiques et morales

* **activités physiques** : **cycle judo** (1h les mardis après-midi pour chaque groupe sur 6 séances) de la GS au CE2, escrime en P3 (de GS à CM2, 1 séance par classe) / **cycle piscine** dès la GS (entre 4 et 6 séances en juin) qui nécessite la présence de parents agréés (10 parents de l'école sont actuellement agréés). Nous avons la possibilité de nous y rendre grâce à la mairie (transport + entrées piscine) et l'APE (qui paye le maître-nageur à hauteur de 840 euros) + **Savoir Rouler** : prêt de matériel de l'Usep (vélos et casques) en avril. Nécessité de parents agréés (agrément valable 5 ans) car seuls 3 parents ont l'agrément sur l'école.

Prochaines sessions : Saint Just le 28 mars 14-17h ou Couzeix en mai.

* **Journée de rencontre sportive entre les CM2 et les 6^{èmes}** du secteur dans le cadre des JO (label Génération 2024) + convention Une école-un club avec une enveloppe de 300€ pour payer une intervention sportive au sein de l'école.

* **L'infirmière scolaire du collège Langevin** va réaliser une séance de prévention dans toutes les classes élémentaires : le sommeil et les écrans du CP au CM2/ La puberté pour les CM1/CM2)

Mme Voisin demande pourquoi les enfants de maternelle ne sont pas concernés. Mme Crespin répond que l'infirmière ne peut pas adapter les supports pour des enfants si jeunes. La sensibilisation serait plutôt à faire auprès des parents.

* **Le permis piéton** encadré par la Prévention MAIF va être reconduit avec les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1

* **Sorties culturelles** : **La mégisserie** pour les élèves du CP au CM2 qui assisteront à un spectacle du Cirque d'hiver « Que je t'aime » (le 13 décembre pour le Cycle 3 et le 6 janvier pour les Cycle 2) + **sortie au cinéma** pour les deux classes de maternelle le 13 décembre / **fréquentation de la médiathèque** de la PS au CM2 pour le moment

* Rencontres USEP pour toutes les classes + prêt de matériel. Les dates seront communiquées aux parents en temps utile

Projets dans les classes :

→ **projet fil rouge intitulé « Au fil de l'eau »** dans toutes les classes. Des interventions nature vont avoir lieu pour les six classes en collaboration avec le PNR.

Mme Crespin explique qu'une sortie de 3 jours et 2 nuitées à Meschers avec toute l'école était envisagée pour le mois de juin mais le devis reçu s'élève à 15 000 € sans activités proposées (Il faut par exemple compter 250 € de plus pour une veillée cotée pour 2 classes), auquel il faut rajouter le transport. Le tout arriverait à environ 20 000 € et aucune solution n'a été trouvée pour arriver à un tel budget. Nous allons donc envisager une autre sortie de fin d'année.

Mme Dielh propose Vassivière ou Saint-Pardoux. Nous envisageons aussi une durée plus courte. Mme Crespin propose le site de la Loutre. A voir pour éventuellement scinder les classes en 2 groupes.

→ **CM2** : **élaboration d'une charte graphique** autour du travail mené sur le cycle de l'eau, avec un accent sur l'utilisation de l'eau dans les demeures et comment l'économiser. Les enfants vont réfléchir à une charte d'utilisation de l'eau puis une graphiste viendra sur 3 séances pour l'illustrer et la mettre en valeur avant de la diffuser pour utilisation (dans les familles, le village, le centre, etc...)

→ **CE2/CM1** : Mme Albert-Chambon est associée à **« Un enfant, un arbre »** pour participer à la plantation de nouveaux arbres. L'agriculteur prépare le terrain et les enfants plantent. En amont, un travail sera mené autour de l'arbre, ses apports, ses intérêts, sa vie. La plantation est prévue à St Yrieix sous Aix , probablement au mois de janvier probablement. Une visite est prévue au printemps pour voir l'évolution des plantations (peut-être en vélo)

→ **Festival Faites des livres** : les inscriptions n'ont pas encore eu lieu, nous en saurons plus au 2^{ème} conseil.

Interventions à l'école :

Pour toute l'école : La photo de classe a eu lieu le jeudi 29 septembre.

Musique : Musique pour les classes élémentaires 1 vendredi sur 2, avec Mme MASS

Manifestations à venir :

* **Marché de Noël** : Les enseignantes souhaitent mettre en place un marché de Noël après le temps de classe comme l'année précédente, afin de proposer un moment convivial entre les familles et les enseignantes (sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire d'ici là). Il devrait se tenir la dernière semaine avant les vacances jusqu'à 18h30 environ avec des stands d'objets de Noël dans la salle de motricité et des stands « restauration » (chocolat chaud /gâteaux/brochettes de bonbons) à l'extérieur sous le préau. Les enseignantes feront passer un mot pour faire appel aux bonnes volontés des parents pour aider à la logistique.

Mme Crespin demande à Mme Poirier si le centre souhaitait s'associer à ce marché. Mme Poirier explique que ça avait été difficile l'année dernière pour les derniers enfants de la garderie d'attendre que leurs parents arrivent car ils avaient peur que ce soit fermé.

* **Repas de Noël et passage du Père Noël** :

Mme Thomas envisage de tout faire le même jour avec la distribution du goûter aux enfants mais tout sur place, pas à la salle des fêtes

* Pas de vente de chocolat car augmentation des tarifs mais **la vente de madeleines Bijou** sera de nouveau proposée au printemps.

* **Fête de l'école** : Mme Thomas félicite ce projet. Mme Crespin explique que le lieu choisi (la cour de l'école) était sécurisant et que les enfants et les parents en ont bien profité, ce qui n'est pas toujours le cas lorsqu'il y a un spectacle. La kermesse crée plus de lien, ce n'est pas aussi long qu'un spectacle pendant lequel les enfants doivent rester sages et silencieux durant plus d'une heure. A rediscuter pour la fin d'année.

Coopérative : Mme Roche présente le tableau des entrées et sorties d'argent de la coopérative scolaire ainsi que le solde actuel. Ce tableau est consultable à l'école (achat de 12 tapis + matériel de sport avec le reste de l'année passée et un charriot grâce au don de l'APE). La mairie a également payé 12 tapis.

Mme Roche indique que les transports représentent un très gros budget sur l'année. Mme Thomas dit qu'il faut privilégier le SIVOM ; Mme Roche explique que c'est ce que nous faisons le plus possible mais que nous ne pouvons pas toujours à cause des horaires.

* **L'APE de Cognac** programme des événements pour nous soutenir et faire du lien. Mme Dielh indique les manifestations prévues :

- Le marché aux fleurs vendredi 21 octobre. Horticulteur qui vend des fleurs automnales.
- Vide ta chambre le 20 novembre à la salle des fêtes
- Vente de sapins courant novembre
- Carnaval en février avec cornés de confetti pour les enfants qui viennent déguisés avec la participation du centre qui fabrique le bonhomme carnaval. L'APE proposera un goûter au plan d'eau + ils brûlent Mr Carnaval.
- Chasse aux œufs à Pâques
- Vide grenier du mois de mai
- Concours de pétanque en juin avec peut être parties parents-enfants
- Fin juin-début juillet organisation d'un bal au plan d'eau avec paëlla géante

Liaison Ecole/municipalité : nous remercions la municipalité pour les travaux engagés durant l'été (cour, portails, digicode) ainsi que les petits travaux demandés dans les classes.

Questions diverses :

* **Est-il possible d'envisager un diagnostic énergétique de la classe bleue, afin d'identifier la source donnant lieu à des écarts de température selon les saisons ? (Très frais dans le dortoir l'hiver et très chaud au printemps)**

→ Mme Thomas dit que cela est possible et qu'il est aussi envisagé de remettre de l'isolation dans les combles. Mme Dielh propose des climatiseurs mobiles pour pallier à la chaleur l'été. Mme Thomas répond que quelque chose de fixe a été décidé lors des discussions.

* **Pourriez-vous partager avec nous les avancements au sujet de l'expertise des planchers ?**

→ pendant les vacances, les agents communaux ouvriront les trappes dans les classes pour permettre aux experts d'établir des diagnostics

* **Est-il envisageable de peindre sur le sol de la cour des éléments de jeux pour les enfants ?**

→ lors d'un conseil de classe dans la classe de CM2, les élèves ont proposé de tracer des jeux dans la cour. Ils sont allés dans toutes les classes pour recueillir les souhaits des élèves. Ils ont ensuite fait une sélection qu'ils ont mis sur plan et l'ont soumis à Mr Vignerie et Mme Thomas.

* **Mme Dielh demande s'il y aura des restrictions énergétiques au niveau de l'école en lien avec les restrictions nationales. Mme Thomas indique que ce ne sera pas le cas sauf pendant les vacances comme les années précédentes.**

* **Mme Crespin demande ce qu'il en est pour la salle de motricité dégradée lors de l'orage de grêle.**

Mme Thomas indique que le toit est à refaire et que des devis sont encore en attente. Mme Crespin indique qu'il y a encore de l'eau et que ça s'infiltré très vite. Mme Thomas explique que le but est de refaire le toit et le plafond.

Mme Dielh demande où se passe la motricité ? → à l'intérieur s'il n'y pas d'intempéries et donc d'eau dans la salle. Mme Thomas propose l'accès à la salle des fêtes le cas échéant mais Mme Roche explique que c'est compliqué avec les tapis à déplacer.

La séance est levée à 20h23.

Les secrétaires de séance,
Mmes Chevalier et Cabessut

La Présidente du conseil,
Mme Crespin